



JFR/SC



Communiqué

Les délégués de presse du SGLCE, réunis le jeudi 4 février 2010 en assemblée, condamnent avec force l'irresponsabilité des éditeurs de presse parisienne nationale qui a conduit à une réaction de nos camarades du SIP à l'imprimerie Brodard (source : *Correspondance de la Presse* du 4 février).

En effet, les éditeurs ont berné les signataires syndicaux du plan de licenciement « Imprime » en leur laissant croire au maintien de la charge de travail, presse gratuite comprise, dans les imprimeries de PQN.

Le SGLCE, qui n'a pas pris part à l'action contre le gratuit de Monsieur BOLLORÉ, ne restera pas pour autant spectateur.

Plusieurs demandes de réunions avec l'ensemble des éditeurs ont été faites par notre syndicat auprès du Président du SPQN, Monsieur Francis MOREL, l'objectif étant de discuter de la mise en place d'un système de régulation de la charge de travail liée aux quotidiens nationaux pour les imprimeries, afin d'éviter la « loi de la jungle » dans un secteur qui contribue à l'information de l'opinion publique dans une démocratie.

À ce jour, le SPQN ne répond plus.

En conséquence, les délégués presse du SGLCE décident qu'ils observeront, dès ce soir, des arrêts de travail.

Si le silence assourdissant du SPQN persistait, les éditeurs porteraient alors la responsabilité d'une non-parution dans les prochains jours.

Paris, le 4 février 2010